

Les besoins immédiats du Bangladesh en matière de réintégration et de reconstruction continueront à prédominer sur les projets de développement à longue échéance pendant un certain temps encore. A l'heure actuelle, l'ACDI étudie la possibilité de fournir des pièces et des pièces de rechange de locomotives dans le cadre de projets canadiens existants. Les discussions se poursuivent avec le gouvernement du Bangladesh en vue d'identifier d'autres besoins prioritaires en matière de réintégration et de reconstruction.

4. Outre les contributions précédemment annoncées aux organismes multilatéraux et bénévoles, on prend actuellement des dispositions en vue de fournir une valeur de 15 millions de dollars en blé au Bangladesh, et des discussions se poursuivent avec le gouvernement du Bangladesh prévoyant une valeur supplémentaire de 5 millions de dollars en blé ou en huile de colza.

L'ENTRAÎNEMENT DES TROUPES BRITANNIQUES À SUFFIELD EN ALBERTA—LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LA DÉFENSE

Question n° 579—Mme MacInnis:

1. Au cours de la première semaine de mai 1972, a-t-on déchargé, au port de Vancouver, une cargaison de munitions et de chars lourds que transportait le navire britannique *Sir Bedivere*?

2. Expédiait-on cette cargaison au Centre de recherches pour la défense, à Suffield en Alberta et dans la négative, quelle était sa destination?

3. Un autre navire transportant une cargaison semblable est-il arrivé en avril?

4. En attend-on un autre vers la mi-mai?

5. Existe-t-il un accord de dix ans aux termes duquel des troupes britanniques, par groupes de 600 à 1,000 hommes, s'entraîneront chaque année pendant environ trois semaines entre les mois de mai et de novembre en trois endroits différents, dont Suffield?

6. Ces troupes s'entraînent-elles pour la guerre urbaine et la guérilla et, dans la négative, dans quel but s'entraînent-elles?

7. Utilisera-t-on ces troupes en Irlande?

8. Quelles est la superficie de la base d'entraînement de Suffield?

9. Quelles études, s'il en est, a-t-on faites sur les répercussions que cet entraînement aura sur l'écologie des plantes herbagères de la région?

10. Quel est le coût estimatif de l'aménagement des installations de Suffield en vue de l'entraînement de ces troupes?

11. Quelle est la masse salariale annuelle prévue du personnel permanent canadien et britannique et des employés civils embauchés sur place?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de la Défense nationale et de l'Environnement m'avisent comme suit: 1. Oui.

2. La destination de cette cargaison était la Base des Forces canadiennes de Suffield, et n'a aucun rapport avec le Centre de recherches pour la défense.

3. Non. Cependant, deux navires transportant des cargaisons de voitures d'état-major, de véhicules de transport de troupes et du matériel lourd du Génie sont arrivés en mars.

4. Oui. Le navire est arrivé le 14 mai 1972.

5. L'accord de dix ans porte sur divers aspects de l'instruction au Canada, mais l'instruction des Forces britan-

[L'hon. M. Sharp.]

niques par groupes de 600 à 1,000 hommes ne s'applique qu'à Suffield.

6. Non, les troupes proviennent d'unités de la formation de l'OTAN, l'Armée britannique du Rhin, et c'est la conduite de la guerre classique qui fait l'objet de leur entraînement.

7. Les autorités britanniques ont confirmé que l'entraînement projeté à Suffield n'a absolument aucun rapport avec les opérations des troupes britanniques en Irlande du Nord.

8. L'ensemble de la Base des Forces canadiennes de Suffield couvre une superficie de 629,910.12 acres. Les Forces britanniques en utiliseront environ les deux tiers, aux fins d'instruction.

9. Voir document parlementaire n° 283-7/44 présenté le 27 octobre 1971.

10. Le coût estimatif des nouvelles constructions, à recouvrer de la Grande-Bretagne, s'élève à \$1,232,000.

11. La masse salariale annuelle atteint le chiffre estimatif de \$1,400,000. Le montant de la rémunération versée au personnel permanent canadien et aux civils embauchés sur place sera recouvré du gouvernement britannique.

WINNIPEG (MANITOBA)—LES INDIENS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Question n° 603—L'hon. M. Dinsdale:

1. Combien d'élèves indiens des réserves du nord du Manitoba se sont inscrits dans les écoles secondaires de Winnipeg l'automne dernier?

2. Combien d'entre eux fréquentent encore l'école?

3. Quelles raisons ceux qui ont abandonné leurs études ont-ils données?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, la réponse est 334 à la partie I et 201 à la partie II. Pour ce qui est de la partie III, ceux qui ont abandonné leurs études ont fourni les raisons suivantes: a) problèmes d'adaptation sociale à l'école et à la pension; b) difficultés au sein de la famille qui nécessitent le retrait de l'école.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX ET LES IMPÔTS

Question n° 76—M. McCleave:

Pour chaque année depuis 1967 inclusivement, quand le Conseil des ports nationaux a-t-il accordé des subventions à a) Halifax, b) Saint-Jean (N.-B.), c) Québec, d) Montréal et e) Vancouver au lieu d'acquitter des impôts et de quels montants s'agissait-il respectivement?

(Le document est déposé.)